Envoyé en préfecture le 09/06/2021
Reçu en préfecture le 09/06/2021
Affiché le 09 JUIN 2021
ID : 085-200023778-20210608-DL2021_5_07-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

RELEVE DE LA DECISION N° 2021 05 07

Prise par le Bureau de la Communauté de Communes
Lors de sa réunion du 3 juin 2021
(en application de la délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt et un, le 3 juin, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 28 mai, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Lucien PRINCE, Philippe MOREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Jean SOYER, Hervé BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Laurent DURANTEAU

Multi Accueil Brétignolles sur Mer - Plan de Rénovation

Le multi-accueil « L'île aux rêves » de Brétignolles sur Mer a été construit en 2008, tout comme celui de Saint Hilaire de Riez.

Une conception, à l'époque recommandée, a été pensée en open-space.

Aujourd'hui, les concepts d'aménagement de l'espace des lieux d'accueil des jeunes enfants reviennent sur des fondamentaux, basés sur les besoins de l'enfant. Ils proposent des univers différents : moteur, imitation, cocooning... tout en permettant une libre circulation entre ces différents lieux. Le projet pédagogique actuel est en adéquation avec ses fondamentaux.

Le bâtiment a aussi vécu plusieurs dégâts des eaux : deux qui ont nécessité des travaux de réfection (en 2014 et en 2020), et d'autres, mineurs, pris en charge par les services techniques de la Communauté de Communes.

Aujourd'hui, le bâtiment a besoin d'être rénové. Les travaux de rafraîchissement sont l'occasion d'optimiser la pédagogie proposée aux enfants, la sécurité, l'accueil des familles et le bien-être au travail des agents.

La directrice des multi accueils, a réalisé une étude de besoins en collaboration avec les agents du service, les services « techniques » et « construction ».

En séance du 17 mars 2021, les membres du groupe de travail « Enfance » ont émis un avis favorable au projet de rénovation.

Au regard de l'estimation des travaux, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CNAF et la CAF de la Vendée dans le cadre des plans d'aide relatifs à la modernisation des Etablissements d'accueil de jeunes enfants.

Par mail du 20 avril 2021, la CAF de la Vendée a informé la Communauté de Communes que le projet avait été validé par la commission d'action sociale du 15 avril 2021, pour une aide financière de 44 803 € HT.

Communauté de Communes
du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 – Givrand
85806 Saint-Gilles-Croix-de-Vie Cedex

TELEPHONE
02 51 55 55 55
FAX
02 51 54 24 46

COURRIEL
accueil@payssaintgilles.fr
INTERNET
www.payssaintgilles.fr

Envoyé en préfecture le 09/06/2021
Reçu en préfecture le 09/06/2021
Affiché le 09 JUIN 2021
ID : 085-200023778-20210608-DL2021_5_07-DE

Le plan de financement prévisionnel du projet se présente ainsi :

BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES PREVISIONNELLES *(H.T.)*		FINANCEMENT PREVISIONNEL	
· Peinture et revêtement sol	15 463 € HT	· Autofinancement	12 288 € HT
· Casier traversant et table à langer	3 679 € HT	· Commune	
· Porte à galandage et socle casier	2 066 € HT	· Communauté de Communes	
· Réfection Bureau direction	3 442 € HT	· Département	
· Caissette climatisation	2 898 € HT	· Région	
· Démoussage bâtiment	1 745 € HT	· Etat	
· Mobiliers jeux extérieurs	3 383 € HT	· CAF	44 803 € HT
· Extension garage	24 415 € HT	· Autres (à préciser) :	
Total	57 091 € HT	**Total**	57 091 € HT

Le Bureau Communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le code général des collectivités territoriales.
Vu la délibération du 30 juillet 2020 portant définition des délégations d'une partie des attributions du Conseil communautaire au Bureau et au Président,
Vu l'avis favorable du groupe de travail Enfance du 17 mars 2021,
Vu l'avis favorable de la Commission d'Action Sociale de la CAF du 15 avril 2021, au financement du projet dans le cadre du dispositif de réhabilitation des EAJE,
Vu le rapport,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

<u>Article 1</u> : d'approuver la réalisation du projet de rénovation du Multi Accueil de Brétignolles sur Mer tel qu'il est présenté au rapport ;

<u>Article 2</u> : d'approuver la convention CAF d'objectifs et de financement concernant le Plan de modernisation du Multi Accueil de Brétignolles sur Mer ;

<u>Article 3</u> : d'inscrire les crédits à la Décision Modificative 2021 ;

Envoyé en préfecture le 09/06/2021
Reçu en préfecture le 09/06/2021
Affiché le 09 JUIN 2021
ID : 085-200023778-20210608-DL2021_5_07-DE

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Givrand, le 8 juin 2021

Le Président,

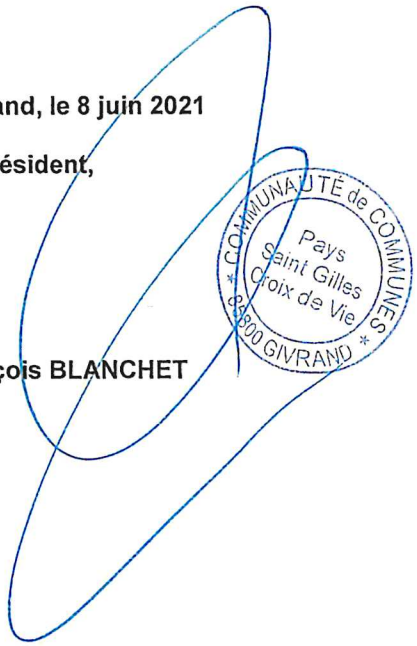

François BLANCHET

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 09 JUIN 2021
- de l'affichage le : 09 JUIN 2021
- de la publication sur le site *www.payssaintgilles.fr* le : 09 JUIN 2021

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.